

Avis de constitution

SOCIETE « MINERALUX AFRICA »

Siège ABIDJAN YOPOUGON CHU BANCO, Lot 59, Ilot  
6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MINERALUX AFRICA »

Objet : L'EXPLOITATION, L'ACHAT, L'EXPORTATION, L'IMPORTATION ET LA VENTE D'OR BRUT-DE TOUS ELEMENTS MINIERES ET CARRIERES-LA PRISE DE PARTICIPATIONDANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE-ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS INDUSTRIELLES COMMERCIALES MOBILIERES OU IMMOBILIERES NECESSAIRES A LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL OU SUSCEPTIBLE D'EN PERMETTRE L'EXTENTION Y COMPRIS LA PRISE SOUS TOUTES SES FORMES D'INTERETS ET PARTICIPATIONS DANS TOUTES ENTREPRISES OU SOCIETES IVOIRIENNES OU ETRANGERES-LA REPRESENTATION D'ENTREPRISES OU DE SOCIETES COMMERCIALES-Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON CHU BANCO, Lot 59, Ilot 6

Dirigeant(s) M SOUMAHORO FOUSSEYNI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03455 du 17/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44263/GTCA/RC/2025 du 17/07/2025

